



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 11666

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'importance que représente pour l'histoire de l'humanité le patrimoine archéologique de l'Irak. En effet, c'est sur cette terre de l'ancienne Mésopotamie, berceau des trois principales religions monothéistes, que sont nées l'écriture, les sciences mathématiques et juridiques ainsi que l'organisation de la production et des échanges. A l'heure où l'Irak semble vivre sous la menace d'une nouvelle guerre, des musées et de très nombreux sites archéologiques que compte ce pays risquent d'être détruits ou pillés comme ce fut le cas pendant la guerre du Golfe. En raison des liens de coopération culturelle et scientifique qui existent entre nos deux pays, notamment par le biais des missions archéologiques, il lui semble important que la France intervienne auprès de l'Unesco afin que des mesures de protection puissent être prises rapidement pour sauver ce patrimoine culturel et archéologique si précieux. Il lui demande de bien vouloir l'informer des intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11666

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2003, page 925